

**PROCÈS-VERBAL DE LA 9^e SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES ÎLES,
TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2016, À 19 H,
À LA SALLE 3307 DU CISSS DES ÎLES**

PRÉSENCES :	M.	Emmanuel Aucoin	Président
	M.	Gaston Bourque	Vice-président
	M ^{me}	Yvette Fortier	Secrétaire, présidente-directrice générale
	M ^{me}	Helena Burke	Administratrice
	M ^{me}	Gisèle Deraspe	Administratrice
	M ^{me}	Nancy Leblanc	Administratrice
	M ^{me}	Martine Martin	Administratrice
	M ^{me}	Marie-Josée Noël	Administratrice
	M.	Serge Rochon	Administrateur
	M.	Reynald Tremblay	Administrateur
PERSONNES INVITÉES :	M.	Claude Cyr	DSA
	M.	Guglielmo Tita	Responsable Gestion des risques et Agrément
MOTIVÉS :	M ^{me}	Jacinthe Richard	Administratrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, monsieur Emmanuel Aucoin, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 15.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 9^e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS, tenue le 13 décembre 2016, avec l'ajout suivant : au point 19 : *Recommandation de l'adjudication d'un contrat pour 6 places RI-DP (ressources intermédiaires-déficience physique)*. La numérotation sera ajustée en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-212



L'ordre du jour se lit donc comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 8^e séance ordinaire du 26 octobre 2016

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

Période de questions réservée au public

(pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance.)

DOSSIERS — INFORMATION

5. Rapport trimestriel de la gestion des risques et agrément
6. Rapport sur la gestion du risque stratégique : Périnatalité
7. Rapport du comité de vigilance et de la qualité
8. Rapport trimestriel sur les mesures de contrôle
9. Suivi de la gestion des congés
10. Tableau de bord (financier et statistiques) en P8
 - Rapport sur les mesures pour réduire les NSA (niveaux de soins alternatifs)

DOSSIERS – DÉCISION

11. Rapport cumulatif et prévisionnel : période 7 se terminant le 15 octobre 2016 (RR444)
12. Plans de conservation de l'équipement et du mobilier et de fonctionnalités immobilières
 - 12.1 : Plan triennal d'intervention concernant le maintien des actifs – volet équipement médical
 - 12.2 : Plan triennal d'intervention concernant le maintien des actifs – volet équipement non médical et mobilier
 - 12.3 : Plan triennal d'intervention concernant la rénovation fonctionnelle
 - 12.4 : Plan triennal d'intervention concernant le maintien des actifs
13. Demande d'autorisation d'emprunt
14. Adoption de la résolution relative au parc de stationnement
15. Prolongation du contrat avec la compagnie Pascan Aviation
16. Adoption de la politique Gestion des vacances annuelles pour le personnel-cadre (Cadre-01)
17. Adoption de la politique Compensation des heures supplémentaires et les conditions prévalant lors de situations exceptionnelles (Cadre-03)

18. Recommandation de l'adjudication d'un contrat pour 30 places RI (ressources intermédiaires)
19. Recommandation de l'adjudication d'un contrat pour 6 places RI-DP(ressources intermédiaires-déficiences physiques)
20. Présentation et adoption du tableau Application de la politique concernant les soins de fin de vie
21. Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 – CISSS des Îles
22. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés)

AUTRES SUJETS :

23. ...
24. Prochaine séance
25. Levée de la séance



3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 8E SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2016

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 8^e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 26 octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-213

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Une correspondance est adressée à M. Emmanuel Aucoin, président du conseil d'administration. M. Aucoin nous informe que la correspondance provient d'un médecin du CISSS des Îles et que le sujet relève de la gestion interne.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS-INFORMATION

5. RAPPORT TRIMESTRIEL DE LA GESTION DES RISQUES ET AGRÉMENT

M. Guglielmo Tita, responsable de la gestion des risques et agrément, nous présente le rapport trimestriel du comité de gestion des risques. Un total de 378 déclarations d'incidents et d'accidents a été enregistré pour la période du 1^{er} avril au 15 octobre 2016 (P1-P7), soit environ 13,9 % de moins que pour la même période en 2015-2016. Cette variation est surtout liée à une diminution importante d'événements indésirables dans la gestion des médicaments et au laboratoire. Depuis le début de l'année 2016-2017, des tendances à la diminution du nombre de déclarations par période semblent se dessiner dans plusieurs services.

M. Tita nous informe que nous avons satisfait à toutes les exigences de l'agrément, notamment en ce qui concerne la dernière norme à rencontrer sur la gestion du programme de gérance des antimicrobiens. Dès la fin janvier 2017, nous amorcerons les travaux de préparation pour la prochaine visite de juin 2018. Le président remercie M. Tita pour son beau travail.

6. RAPPORT SUR LA GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE : PÉRINATALITÉ

M^{me} Yvette Fortier nous fait un résumé du dossier concernant le projet pilote en périnatalité. Elle souligne les initiatives entreprises afin d'améliorer la qualité et la sécurité des services en périnatalité. À ce sujet, M. Tita, nous présente deux outils développés pour la gestion des compétences en périnatalité et sur le niveau de collaboration des équipes. Rappelons que la périnatalité est un enjeu déterminé par la direction en matière gestion stratégique des risques.

7. RAPPORT DU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

Les membres du comité se sont réunis le 24 novembre dernier. M. Gaston Bourque nous mentionne qu'aucune nouvelle plainte n'a été déposée à la commissaire locale aux plaintes.

8. RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LES MESURES DE CONTRÔLE

M^{me} Yvette Fortier nous présente le rapport trimestriel sur le suivi de l'application des mesures de contrôle pour les périodes 7 à 9. Elle nous informe qu'au CHSLD Eudore-LaBrie, des mesures de contrôle ont été prises pour deux résidents, du côté du CRDI-TSA des mesures ont été prises pour un client. Pour ce qui est du centre hospitalier, des mesures ont été mises en place pour trois usagers. Les protocoles des mesures de contrôle sont en cours de révision.

9. SUIVI DE LA GESTION DES CONGÉS

M. Claude Cyr, directeur des services financiers, dresse un bref historique concernant la gestion des congés. Les parties se sont rencontrées à plusieurs reprises afin de faire le bilan du projet pilote sur la gestion des congés visant à améliorer le climat de travail. Les parties conviennent que les résultats s'avèrent positifs.

L'employeur a constitué un tableau de bord faisant état de plusieurs indicateurs permettant de suivre l'évolution de la situation concernant la disponibilité, les demandes de congés, la présence au travail et plus d'une vingtaine d'indicateurs qui seront disponibles pour consultation.

10. TABLEAU DE BORD (FINANCIER ET STATISTIQUES) EN P8

Monsieur Claude Cyr, DSA, présente les résultats financiers et les indicateurs de rendement cliniques et administratifs à la P8, se terminant le 12 novembre 2016.

Concernant les mesures pour réduire les NSA (niveaux de soins alternatifs), M^{me} Fortier informe les membres que nous avons reçu une réponse positive du MSSS concernant l'ouverture à court terme, de huit (8) places additionnelles pendant 18 mois, pour de l'hébergement temporaire dans les lits de débordement. En ce qui concerne les autres besoins en soutien à domicile, nous sommes toujours en attente d'une réponse.

DOSSIERS – DÉCISION

11. RAPPORT CUMULATIF ET PRÉVISIONNEL : PÉRIODE 7 SE TERMINANT LE 15 OCTOBRE 2016 (RR444)

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le rapport cumulatif et prévisionnel RR-444, pour la période 7 se terminant le 15 octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-214

12. PLANS DE CONSERVATION DE L'ÉQUIPEMENT ET DU MOBILIER ET DE FONCTIONNALITÉS IMMOBILIÈRES

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le *Plan triennal d'intervention concernant le maintien des actifs – volet équipement médical* du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-215

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le *plan triennal d'intervention concernant le maintien des actifs – volet équipement non médical et mobilier* du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-216

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le *plan triennal d'intervention concernant la rénovation fonctionnelle* du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-217

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le *plan triennal d'intervention concernant le maintien des actifs* du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-218

13. DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPRUNT

ATTENDU QU'UN emprunt est nécessaire pour couvrir les besoins de liquidité de l'établissement du CISSS des Îles jusqu'au 22 juin 2017

ATTENDU QUE notre autorisation d'emprunt actuelle sera échue le 15 décembre 2016;

ATTENDU QUE notre déficit cumulé au 15 octobre 2016 est de 18 770 987 \$

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2016-2017 sont déficitaires de 3 311 643 \$

ATTENDU QUE notre budget de caisse prévoit un découvert bancaire variant jusqu'à 21 500 000 \$

SUR PROPOSITION dument APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De demander au Ministère de la Santé et des Services sociaux une autorisation d'emprunt maximale de 21 000 000 \$, renouvelable et valide jusqu'au 22 juin 2017.

RÉSOLUTION N° 2016-12-219

14. ADOPTION DE LA RÉOLUTION RELATIVE AU PARC DE STATIONNEMENT

Étant donné l'absence d'entente signée avec un tiers pour la gestion de l'exploitation du stationnement et afin de se conformer à la circulaire 2016-023 entrée en vigueur le 29 août 2016, une résolution doit être adoptée à la séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles.

CONSIDÉRANT le contexte particulier de la communauté des Îles-de-la-Madeleine

CONSIDÉRANT les résultats exemplaires obtenus avec le projet de cogestion du stationnement

CONSIDÉRANT que l'ensemble des frais annuels d'exploitation du stationnement sont financés par le projet de cogestion du stationnement

SUR PROPOSITION dument APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que conformément à la circulaire 2016-023, le conseil d'administration du CISSS des Îles autorise la non-tarification du parc de stationnement de l'établissement.

RÉSOLUTION N° 2016-12-220

15. PROLONGATION DU CONTRAT AVEC LA COMPAGNIE PASCAN AVIATION

M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, présente les principaux enjeux du dossier des transports des usagers.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la proposition de la compagnie Pascan Aviation de prolonger le contrat pour un an, et autoriser la présidente directrice générale, M^{me} Yvette Fortier, à signer une entente à cet effet qui débute le 18 janvier 2017, selon les mêmes termes et conditions que l'entente actuelle et de procéder à un appel d'intention portant sur la négociation de gré à gré avec le transporteur Pascan Aviation, pour une période de 5 ans, selon les mêmes termes et conditions que l'entente actuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-221

16. ADOPTION DE LA POLITIQUE GESTION DES VACANCES ANNUELLES POUR LE PERSONNEL-CADRE (CADRE-01)

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte la politique *gestion des vacances annuelles pour le personnel-cadre* (Cadre-01) du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-222

17. ADOPTION DE LA POLITIQUE COMPENSATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET LES CONDITIONS PRÉVALANT LORS DE SITUATIONS EXCEPTIONNELLES (CADRE-03)

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte la politique *compensation des heures supplémentaires et les conditions prévalant lors de situations exceptionnelles* (Cadre-03) du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-223

18. RECOMMANDATION DE L'ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR 30 PLACES RI (RESSOURCES INTERMÉDIAIRES)

Le 22 avril 2016, un appel d'offres basé sur la qualité a été publié sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec(SEAO) pour une ressource intermédiaire 30 places. Sur recommandation du comité de sélection :

CONSIDÉRANT QUE le processus d'appel d'offres public a été réalisé selon les règles de l'approvisionnement régissant les organismes publics

CONSIDÉRANT QUE le dossier a été présenté à la Direction des services administratifs et à la présidente-directrice générale

CONSIDÉRANT QUE le comité de vérification a pris connaissance du processus encadrant l'appel d'offres

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour une ressource intermédiaire de 30 places à la *Résidence Plaisance des Îles* en tant que soumissionnaire ayant obtenu la plus haute note dans l'analyse qualitative.

RÉSOLUTION N° 2016-12-224

19. RECOMMANDATION DE L'ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR 6 PLACES RI-DP (RESSOURCES INTERMÉDIAIRES-DÉFICIENCE PHYSIQUE)

Le 29 août 2016, un appel d'offres basé sur la qualité a été publié sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, SEAO, de 6 places pour une ressource intermédiaire en déficience physique et personnes âgées lié au vieillissement. Sur recommandation du comité de sélection :

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres a été réalisé selon les règles d'approvisionnement régissant les organismes publics

CONSIDÉRANT QUE le dossier a été présenté à la Direction des services administratifs et à la présidente-directrice générale

CONSIDÉRANT QUE le comité de vérification a pris connaissance du processus encadrant l'appel d'offres

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat de 6 places pour une ressource intermédiaire en déficience physique et personnes âgées lié au vieillissement à M Éric Beaudoin Poirier, en tant que soumissionnaire ayant obtenu la plus haute note de l'analyse qualitative.

RÉSOLUTION N° 2016-12-225

20. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU TABLEAU APPLICATION DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le tableau *Application de la politique concernant les soins de fin de vie du CISSS des Îles* pour la période du 10 juin 2016 au 5 décembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-226

21. ADDENDA À L'ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ 2016-2017 – CISSS DES ÎLES

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles autorise la présidente-directrice générale, M^{me} Yvette Fortier, à signer l'addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 ratifiée entre le Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles et le ministre de la Santé et des Services sociaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-227

22. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS) :

ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE LA D^{RE} STELLA BRUNET

Une correspondance est adressée à M. Emmanuel Aucoin, président du conseil d'administration, concernant le désistement sur le plan des effectifs médicaux du CISSS des Îles en médecine interne de la D^{re} Stella Brunet.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles sur recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'archipel (CECMDP) accepte le désistement sur le plan des effectifs médicaux du CISSS des Îles en médecine interne de la D^{re} Stella Brunet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-228

RENOUVELLEMENT DES PRIVILÈGES DES MÉDECINS

Considérant la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel;

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} CLOUTIER MARCH, Francine (172-2859)**, privilèges de membre associé dans le Département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en Immunologie, clinique et allergie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-229

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r ALBERT, Jean-François (193-1914)**, privilèges de membre associé dans le Département d'anesthésie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en anesthésie anesthésie - réanimation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-230

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre du **D^r BEAUVAIS, Michel (188-6159)**, privilèges de membre associé dans le Département d'anesthésie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en anesthésie anesthésie - réanimation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-231

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r BRASSARD, Jean (181-3229)**, privilèges de membre associé dans le Département d'anesthésie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en anesthésie anesthésie - réanimation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les

règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-232

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^e FERLAND, Lucie (188-0947)**, privilèges de membre associé dans le département d'anesthésie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en anesthésie anesthésie – réanimation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-233

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r GAUVIN, Michel (169-2722)**, privilèges de membre associé dans le département d'anesthésie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en anesthésie anesthésie - réanimation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-234

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r GOBEIL, François (193-3142)**, privilèges de membre associé dans le département d'anesthésie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en anesthésie anesthésie - réanimation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-235

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r LANNES, Marcelo (199-0324)**, privilèges de membre associé dans le département d'anesthésie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en anesthésie anesthésie - réanimation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-236

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r LESSARD, Martin (186-0659)**, privilèges de membre associé dans le département d'anesthésie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en anesthésie

anesthésie - réanimation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-237

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} GAGNON, Caroline (106-0938)**, privilèges de membre actif dans le département d'anesthésie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en anesthésie - réanimation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-238

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r LEHOULLIER, Philippe (105-1333)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en biochimie médicale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-239

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r PELLETIER, Pascal (108-296)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en biochimie médicale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-240

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r CARVALHO, Jean-Christophe (109-3400)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en cardiologie, en échographie cardiaque et en vérification de cardiostimulateurs. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-241

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r ROULEAU, Claude A (162-2489)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en chirurgie vasculaire. La

jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-242

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r DEMERS, Philippe (199-2015)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en chirurgie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-243

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r HARRIS, Patrick (193-3845)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en chirurgie plastique. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-244

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r TALBOT, Michel (170-1648)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en chirurgie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-245

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r LABBÉ, Raymond (180-0747)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en chirurgie vasculaire. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-246

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r CORMIER, Maxime (17008)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en chirurgie dentaire. La

jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-247

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} LANDRY, Valérie (23106)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en chirurgie dentaire. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-248

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r LEFEBVRE, Jean-François (14505)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en chirurgie dentaire sans anesthésie générale à la salle d'opération. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-249

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} LEMIEUX, Claudine (18605)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en chirurgie dentaire. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-250

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} BARIL, Joëlle (198-4061)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en dermatologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-251

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r BOURDAGES, Raymond (170-2141)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique en générale gastro-entérologie et en endoscopie digestive. La jouissance des privilèges

requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-252

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r MORRISSETTE, Hugo (107-063)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en gastro-entérologie et en endoscopie digestive. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-253

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r WHITCOM, Steve (195-3074)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en gastro-entérologie et en endoscopie digestive. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-254

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r BELHUMEUR, François (185-2748)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en gynécologie obstétricale et échographie obstétricale et pelvienne. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-255

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} BERNIER, Danielle (179-2860)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en gynécologie obstétricale et échographie obstétricale et pelvienne. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-256

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r BOUCHARD, Laurier (178-3885)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en gynécologie obstétricale et échographie obstétricale et pelvienne. La jouissance des privilèges requiert

l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-257

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} CHOUINARD, Marie-Josée (104-0856)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en gynécologie obstétricale et échographie obstétricale et pelvienne. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-258

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r CYR, Elphège (175-4043)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en gynécologie obstétricale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-259

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} DESJARDINS, Céline (185-0361)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en gynécologie obstétricale et échographie obstétricale et pelvienne. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-260

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} GIROUX, Cynthia (105-1671)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en gynécologie obstétricale et échographie obstétricale et pelvienne. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-261

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r LAJEUNESSE, Simon (102-2102)**, privilèges de membre actif dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en gynécologie obstétricale et échographie obstétricale et pelvienne. La jouissance des privilèges requiert

l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-262

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} LANGEVIN, Anny (196-3743)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en gynécologie obstétricale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-263

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r MARTIN, Markus (175-1049)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en gynécologie obstétricale et échographie obstétricale et pelvienne. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-264

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} CLOUTIER, Stéphanie (103-4305)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en hématologie-oncologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-265

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r DELAGE, Robert (184-4224)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en hématologie-oncologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-266

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r BERGERON, Jean (187-3728)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en lipidologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

RÉSOLUTION N° 2016-12-267

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r BELLEMARE, Jean-François (106-0839)**, privilèges de membre associé, dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en médecine interne et échographie cardiaque. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-268

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} SKROBIK, Yoanna (184-0974)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en médecine interne. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-269

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r DOLCÉ, Patrick (187-4023)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale microbiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-270

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r JUTRAS, Philippe (187-4353)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale microbiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-271

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} HOUDE, Isabelle (184-3325)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale néphrologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-272

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r SAVARD, Martin (106-2769)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique en neurologie générale et en électroencéphalographie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-273

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r VERRET, Louis (100-2286)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique en neurologie générale et en électroencéphalographie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-274

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r BARRETTE, Serge (180-4053)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en soins prolongés et soins à domicile. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-275

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r BOITEAU, Étienne (109-0463)**, privilèges de membre actif dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique à l'urgence, hospitalisation et en soins prolongés.. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-276

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r CARTWRIGHT, Pierre (190-0620)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en traitement en chimiothérapie et transfusions. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter

les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-277

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r CHOUINARD, Alexandre (101-0149)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en hospitalisation, urgence et soins de longue durée. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-278

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r CYR, Luc (106-1902)**, privilèges de membre actif dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en urgence et en hospitalisation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-279

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r LESSARD, Steve (111-4008)**, privilèges de membre actif dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en hospitalisation, urgence, soins prolongés, chimiothérapie et clinique externe. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-280

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r PLAISANCE, Yves (185-2656)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en hospitalisation, urgence, soins de longue durée et clinique externe. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-281

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r PLANTE, Bernard (183-3920)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en obstétrique et clinique

externe. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-282

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} BOSHOUWERS, Marie-Louise (186-4289)**, privilèges de membre actif dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en hospitalisation, clinique externe, soins prolongés, chimiothérapie et soins à domicile. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-283

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} HARVEY, Claudette (187-5764)**, privilèges de membre actif dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en clinique externe. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-284

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} HUBERT, Amélie (106-2009)**, privilèges de membre actif dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en urgence, hospitalisation et IVG. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-285

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} PAPILLON, Marianne (102-1229)**, privilèges de membre-conseil dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-286

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} SOULIÈRE, Danielle (192-0941)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en obstétrique et clinique externe. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les

règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-287

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D' BAZIN, Richard (180-4483)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en ophtalmologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-288

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D' LAPOINTE, André (194-2788)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en ophtalmologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-289

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} MOLGAT, Yvonne (185-4652)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en ophtalmologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-290

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} SCHMIT, Isabelle (108-1801)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en ophtalmologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-291

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D' ULECKAS, Jurate (188-6100)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en

ophtalmologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-292

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r BUSSIÈRES, Richard (102-3530)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en ORL. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-293

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r CÔTÉ, Mathieu (107-2644)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en ORL. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-294

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r BOUCHARD, Marc (102-1575)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en orthopédie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-295

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} LAROCQUE, Martine (102-2151)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en orthopédie, en clinique, salle d'opération et urgence. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-296

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r LÉPINE, Jean-Marc (171-4187)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en orthopédie. La

jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-297

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r MARQUIS, François (182-3533)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en orthopédie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-298

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r OUELLET, Jean-Albert (101-4042)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en orthopédie pédiatrique. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-299

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r ST-PIERRE, Michel (183-5099)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en orthopédie, en clinique, salle d'opération et urgence. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-300

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} CYR, Christine (113-078)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en pédiatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-301

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} MARTIN, Élise (186-450)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en pédiatrie. La

jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-302

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r ROBINEAULT, Antoine (101-283)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en pédiatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-303

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r BRAULT, Yves (170-2158)**, privilèges de membre associé dans le Département de médecine interne avec pratique en psychiatrie en clinique externe. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-304

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r LABERGE, Francis (178-1277)**, privilèges de membre associé dans le Département de médecine interne avec pratique en pneumologie en clinique externe. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-305

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} AIELLO, Marie-Josée (177-6491)**, privilèges de membre associé dans le département de psychiatrie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en psychiatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-306

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r CHICOINE, Michel (101-1949)**, privilèges de membre associé dans le département de psychiatrie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en psychiatrie. La

jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-307

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r LEROUX, Jean-Robert (170-1275)**, privilèges de membre actif dans le département de psychiatrie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en psychiatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-308

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r POIRIER, Hugues (198-2834)**, privilèges de membre actif dans le département de psychiatrie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en psychiatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-309

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r SEGURA, Jose Adolfo (178-5831)**, privilèges de membre associé dans le département de psychiatrie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en psychiatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-310

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r BAILLARGEON, Jean-Martin (197-1878)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-311

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r BOUCHARD, Gilles (181-3872)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La

jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-312

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} CLOUTIER, Sonia (181-1546)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-313

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r CÔTÉ, François (199-2833)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-314

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r DIONNE, Guy (181-3351)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-315

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} DUFRESNE, Marie-Claude (195-4023)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-316

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} FERGUSON, Natasha (101-1998)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie

générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-317

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} GIGUÈRE, Caroline (198-3113)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-318

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r LANGIS, Paul (179-0096)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-319

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} MAILLOUX, Cynthia (197-3718)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-320

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} PLAMONDON, Nicole (181-3633)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-321

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} BUTEAU, Geneviève (108-2452)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La

jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-322

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r FEKIR, SAMI (110-3274)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-323

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r GUITÉ, Jean-François (100-404)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-324

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} HARVEY, Sylvie (183-2211)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-325

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r MORIN, Stanislas (106-3809)**, privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-326

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D^{re} CHETAILLE, Anne-Laure (105-2802)**, privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en rhumatologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les

règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-327

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r AUDET, Jean-François (102-1476)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en urologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-328

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r FRADET, Yves (177-3522)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en urologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-329

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r LACOMBE, Louis (194-3257)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en urologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-330

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r LAROCHE, Bruno (173-1462)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en urologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-331

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r ROY, Réjean (173-4573)**, privilèges de membre associé dans le département de chirurgie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en urologie. La jouissance

des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-332

AUTRES SUJETS :

23. INAUGURATION DE L'UNITÉ D'HÉMATO-ONCOLOGIE FRANCINE-DAIGLE ET FÊTE DE NOËL

Le 2 décembre dernier, le CISSS des Îles inaugurerait sa nouvelle unité d'hémo-oncologie. Le président, M. Aucoin, était présent et il en profite pour féliciter tous ceux et celles qui ont rendu possible ce projet.

FÊTE DE NOËL :

La fête de Noël des employés a eu lieu le 2 décembre dernier. Les membres du conseil d'administration étaient présents. M. Aucoin souligne la grande participation des employés et adresse des félicitations aux organisateurs de la soirée.

24. PROCHAINE SÉANCE :

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles aura lieu le **mardi 17 janvier 2017**, à la salle 3307, au 3^e étage de l'hôpital.

25. LEVÉE DE LA SÉANCE :

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 21 h 11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2016-12-333

Emmanuel Aucoin
Président du conseil

Yvette Fortier
Secrétaire du conseil